Mairie d'Ablon-sur-Seine
16, rue du Maréchal Foch - 94480 Ablon-sur-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

20221013_005

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLON-SUR-SEINE

Date de convocation : 7 octobre 2022 **Date d'affichage : 6 octobre 2022**

Nombre de conseillers : en exercice /_29_/ présents /_19_/ votants /_27_/

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TREIZE OCTOBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Éric GRILLON, Maire.

Présents : É. GRILLON, J-B. PAUL, P. ROUYER, L. FORICHON, C. BEUDIN, P. DOUWES, M. FERNANDEZ, G. BORRELLY, D. GONÇALVES, É. BIANAY-BALCOT, M. GRIMONT, P. QUÉRO, S. JUGAL, T. BAYRAK, V. MOREAU, D. ASSO, S. QUINTYN, V. BAYOUT, M SEMADENI, C. CONTAMIN.

Absents représentés :

N. MONZON	**procuration à**	**P. DOUWES**
J. BUISINE CORLOBÉ		**É. GRILLON**
C. MOYNIEZ		**M. FERNANDEZ**
C. TIPHINEAUD		**G. BORRELLY**
J. QUEIJO		**V. MOREAU**
M. LEGOFF		**P. ROUYER**
S. SABLITCH		**T. BAYRAK**
V. BAYOUT		**C. CONTAMIN**

Absents excusés : C. QUÉRO, M. ALOUI.

Secrétaire de séance : Évaléna BIANAY-BALCOT est désignée, à **L'UNANIMITÉ**, par le Conseil municipal.

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISION PERMANENTE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (D.S.P.)

VU les dispositions des articles L 1411-1, à L 1411-7, D.1411-3 à D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du n° 2020-03-003 du 16 juillet 2020 désignant les membres de la commission permanente de Délégation de Service Public (D.S.P.),

VU l'avis de la Commission Ressources en date du 11 octobre 2022,

REÇU EN PREFECTURE
le 20/10/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-094-219400017-20221013-20221013_00

Mairie d'Ablon-sur-Seine
16, rue du Maréchal Foch - 94480 Ablon-sur-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

20221013_005

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au remplacement d'un membre du Conseil municipal démissionnaire, Madame Laurence ANQUETIN de la liste « Ablon renouveau 2020 », membre suppléant au sein de la commission permanente de Délégation de Service Public (D.S.P.),

CONSIDÉRANT qu'il est proposé de désigner Mme Catherine BEUDIN en qualité de membre suppléant de la commission permanente de Délégation de Service Public (D.S.P.)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ,

DÉSIGNE, le représentant du Conseil municipal de la liste « Ablon renouveau » en remplacement de Mme Laurence ANQUETIN dans la commission permanente de Délégation de Service Public (D.S.P.), composée comme suit :

	Membres titulaires	**Membres suppléants**
Liste « Ablon Renouveau 2020 »	**Laurent FORICHON** **Jean-Bernard PAUL** **Patrick QUÉRO** **Ghislain BORRELLY**	Patrick ROUYER Pieter DOUWES Martine LE GOFF PIETERAERENTS Catherine BEUDIN
Liste « Mieux vivre à Ablon-sur-Seine »	**Cyrille CONTAMIN**	Vincent BAYOUT

PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 17 octobre 2022

M. le Maire d'Ablon-sur-Seine serait obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir porter à sa connaissance s'il a l'intention de déférer la présente décision devant la juridiction compétente.

Date départ préfecture le
Certification exécutoire le
Date d'affichage le
Conseil municipal du 13 octobre 2022

Éric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification et / ou publication.

REÇU EN PREFECTURE
le 20/10/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-094-219400017-20221013-20221013_00